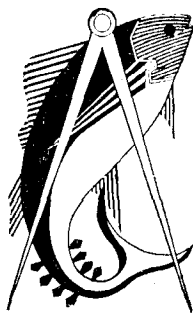


CAYRÉ P.
FONTANA A.

Antenne O. R. S. T. O. M.
CENTRE OCÉANOLOGIQUE DE BRETAGNE
BUREAU CALCUL

PÊCHE MARITIME
ET
MARCHÉ DU POISSON EN
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

DOCUMENTS SCIENTIFIQUES DU CENTRE DE POINTE-NOIRE

Nouvelle Série N° 50.



Janvier 1977

R E S U M E

Les auteurs mentionnent dans une première partie : les moyens de pêche, les espèces pêchées, les statistiques des débarquements et des importations de poisson (salé et congelé). Dans une seconde partie les circuits de distribution et la consommation du poisson sont décrits dans les principales villes de la côte et de l'intérieur du pays. Il ressort de ces enquêtes que : les prix de détail ne sont soumis à aucun contrôle, ce qui permet des marges bénéficiaires très importantes. D'une manière générale l'offre est toujours inférieure à la demande. Des progrès doivent être réalisés dans la transformation et la conservation du poisson ; les voies de communication doivent être améliorées et un contrôle des prix efficace installé pour résoudre les problèmes d'approvisionnement du pays en poisson de mer.

S U M M A R Y

The authors relate in a first part : the fishing means, fished species, catch statistics and imported fish statistics (dried-salted, frozen fish). In a second part the commercial channels are described for the main coastal and inland cities. These investigations show that there is no retail prices control, allowing thus very important profit margins. Generally speaking, supply is always inferior to demand. Progress should be done in fishing processing and preservation; lines of communication should be ameliorated and an adequate prices control adopted to solve the difficulties of fish supplying.

S O M M A I R E

Introduction.

I. Les apports de poisson au Congo :

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. Pêche industrielle | 5 |
| 2. Pêche artisanale | 7 |
| 3. Importations | 8 |

II. Le marché du poisson au Congo :

- | | |
|---------------------|----|
| 1. Pointe-Noire | 11 |
| 2. Loubomo | 14 |
| 3. Makabana | 18 |
| 4. Moanda - M'Binda | 22 |
| 5. N'Kayi | 23 |
| 6. Brazzaville | 27 |

Conclusions.

AVANT - PROPOS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à rassembler les données nécessaires à l'élaboration de ce document :

- POINTE-NOIRE

- M. BAMA, Directeur de l'ATC pour l'exploitation au port de Pte-Noire.
- M. BIKELLAY KABIKISSA, Capitaine d'armement de la SICAPE.
- M. BURKALTER, Représentant de la S.A.R.
- M. COULON, Directeur général de l'armement COTONNEC à Pointe-Noire.
- M. DALERY, représentant de la S.C.I.
- M. DALMEIDA, représentant de l'OFNACOM.
- M. FAUCON, Directeur de l'armement DUBOIS.
- M. FAUCON, Directeur technique de l'armement COTONNEC.
- M. IPENY, Directeur de l'armement COGEX-CONGO.
- M. KIBAMBA, Chef du Bureau Central des Douanes.
- M. LEKOUNDZOU, Directeur de l'armement SICAPE.
- M. M'FINA, Président Directeur Général de la CITRACO.
- M. PASCAL, de SOCOFROID.

- LOUBOMO

- M. GANZIANY, Chef de l'Inspection Vétérinaire Municipale.
- M. GOMA de la POISSONNERIE CENTRALE.
- M. M'BAKI, Adjoint au Maire de Loubomo.
- M. PAMBOU, Maire de Loubomo.
- M. SYLVERE LANGEHEGERMANN, Directeur de AFRIGO.

- N'KAYI

- M. BETE-SIBA, Maire de N'Kayi.
- M. FERNANDEZ, Directeur de la MAISON FERNANDEZ.
- M. RICHARD, Représentant de la Maison PIGOIS.

- MAXABANA

- Père ALPHONSE, de la Mission Catholique.

- MOANDA

M. LESQUOY, Directeur d'INTERMAREE.

- BRAZZAVILLE

M. AUGER, Section des Sciences Humaines, ORSTOM.

M. BAKELA-MATADI, Représentant de la CITRACO.

M. BOUQUET, Directeur du Centre ORSTOM de Brazzaville.

Mme FOURCAIL, Gérante de la Poissonnerie du Marché.

M. FROIFOND, Agent Administratif du Centre ORSTOM de Brazzaville.

M. N'SANA MAKANGA, Représentant de la COGINEX.

Nous tenons à remercier tout spécialement Monsieur P. M'FINA (Assistant de recherche du Centre ORSTOM de Pointe-Noire), qui nous a largement aidés et conseillés au cours de nos enquêtes auprès de la population congolaise.

I N T R O D U C T I O N

Cette étude représente une mise à jour des différents travaux réalisés, en République Populaire du Congo, sur le marché et la commercialisation du poisson de mer (DHONT 1962 - LE GALL, PETITJEAN 1975).

Le Congo (342.000 km²) a actuellement une population de 1.352.800 habitants. Cette population est très inégalement répartie dans le pays puisque la zone Sud (Sud de la Léfini), bien que ne représentant que 30 % de la superficie du territoire, regroupe 70 % de la population avec les villes principales de BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, LOUBOMO et N'KAYI (41 % de la population congolaise).

Cette zone, favorisée d'autre part par l'existence de la ligne de chemin de fer (CFCO et bretelle CONILLOG), draine en conséquence la presque totalité des apports en poisson de mer ; ce poisson constitue d'ailleurs la principale source de protéines animales dans l'alimentation des populations de cette région. La consommation moyenne par habitant y est d'environ 25 kg/an (32 kg avec le poisson d'eau douce), POINTE-NOIRE restant le plus gros centre de consommation avec 85 kg/an.

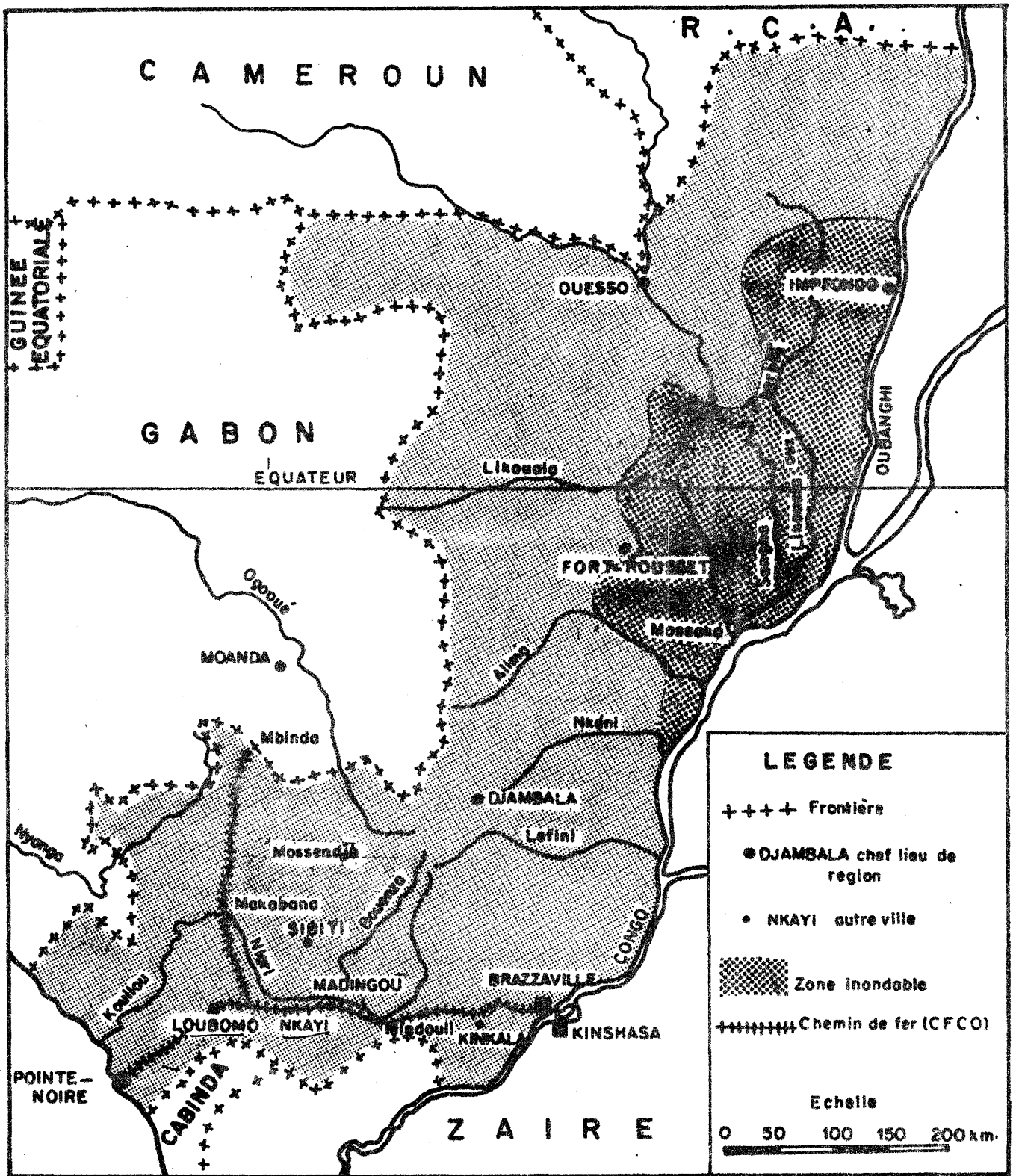


Fig.1- La République Populaire du Congo

I. LES APPORTS DE POISSON AU CONGO

1. PECHE INDUSTRIELLE

1.1. Flottille.

Au 31 Décembre 1976, la flottille de pêche industrielle congolaise se répartissait comme suit :

- Armement COTONNEC

. 2 sardiniers :

"CORYPHENE" (1970). 400 CV. Conservation du poisson en eau de mer réfrigérée. Capacité 60 tonnes.

"MAKOUALA" (1976). 425 CV. Capacité 50 tonnes.

. 3 chalutiers :

"CAMEROUNAIS" (1959)

"CONGOLAIS" (1958)

"TROUZ AR MOOR" (1959)

} 330 CV. Capacité 30 tonnes.

. Installation frigorifique à terre : 1 chambre froide de 140 m³ à 0°C et un silo à glace de 40 tonnes.

- Armement SICAPE (Société Italo-Congolaise d'Armement et de Pêche).

. 1 sardinier : "MOSSAKA". 585 CV. Conservation du poisson en eau de mer réfrigérée. Capacité 120 tonnes.

. 2 chalutiers :

"DJOUE" (1954)

"N'KENI" (1964)

} 575 CV. Capacité 50 tonnes.

. 1 crevettier : "NIARI" (1975). 700 CV. Capacité 30 tonnes.

. Installation frigorifique à terre : 3 chambres froides dont 2 à l'ammoniac et 1 au fréon (Capacité 380 m³).

- Armement DUBOIS

. 2 chalutiers :

"RENE ANNIE". 160 CV. Capacité 10 tonnes.

"NOTRE DAME DU PORT". 210 CV. Capacité 15 tonnes.

- . Installations frigorifiques à terre : 2 chambres froides à -7°C (50 m^3) et une unité de production de glace en paillettes (2 tonnes par jour).

- Armement COGEX-CONGO (IPENY)

- . 1 chalutier "BOUTON D'OR". 160 CV. Capacité 12 tonnes.

- . Installations frigorifiques : 1 chambre froide de 40 m^3 .

1.2. Production de la pêche industrielle.

Nous donnons dans le tableau suivant les débarquements enregistrés au port depuis 1960 :

Année	Chalut	Surface	Total
1960	4300	-	4300
1961	5100	-	5100
1962	6000	-	6000
1963	6100	1200	7300
1964	7300	1700	9000
1965	8000	1800	9800
1966	8400	1300	9700
1967	7500	1600	9100
1968	7600	1600	9200
1969	6700	2300	9000
1970	5000	3100	8100
1971	4200	2400	6600
1972	7000	6900	13900
1973	5500	6700	12200
1974	4600	6300	10900
1975	5900	5200	11100
1976	5700	5700	11400

Nous pouvons constater que les variations de captures peuvent être importantes d'une année à l'autre. Ceci est essentiellement dû,

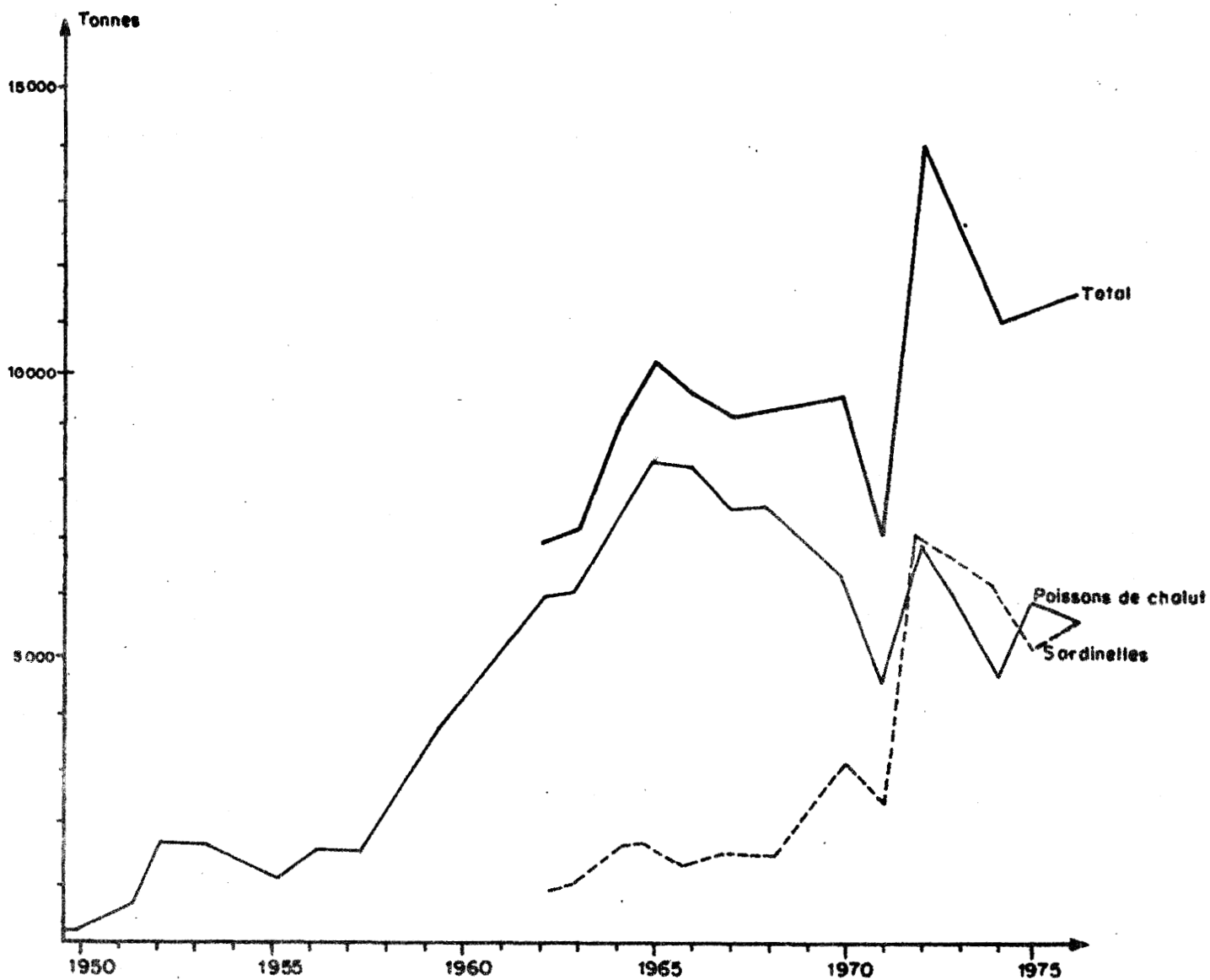


Fig. 2 — Débarquement de poisson frais à POINTE-NOIRE

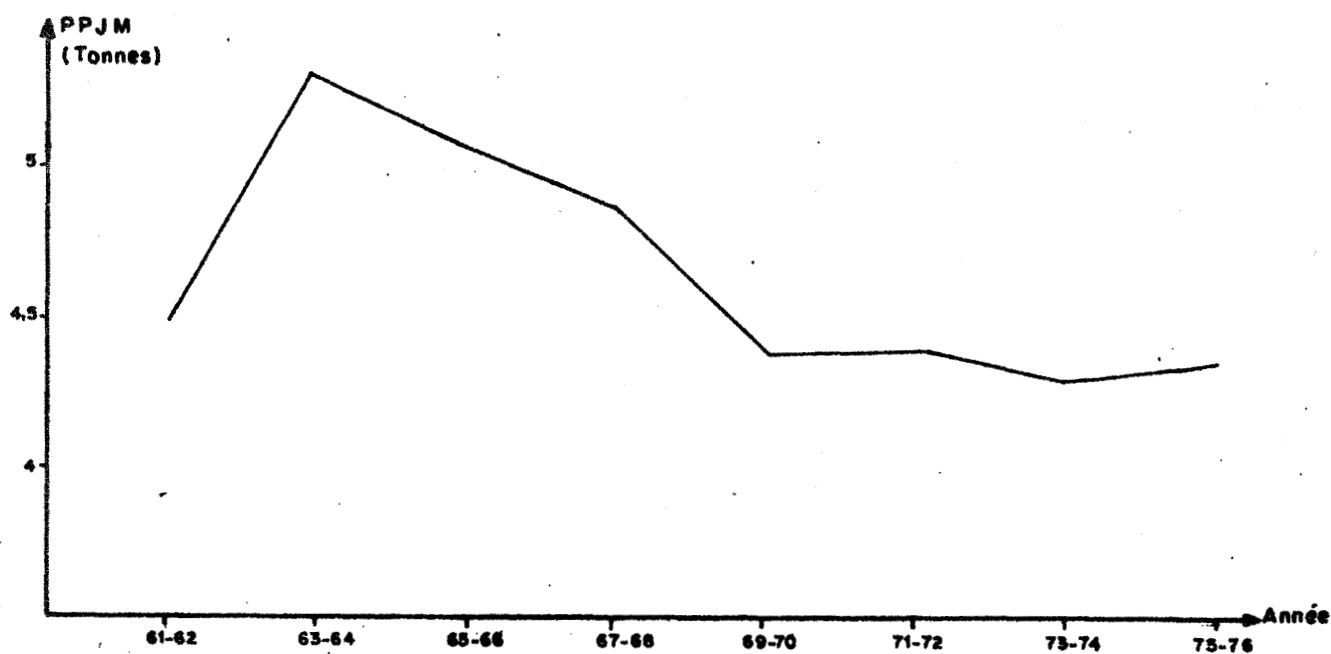


Fig. 3 — Evolution de la prise par jour de mer par bateau d'un armement type

aussi bien pour le poisson de chalut que pour les sardinelles, aux variations de l'importance de la flottille de pêche.

Pour les poissons de chalut, l'analyse des rendements indique que la Prise par jour de mer (par bateau et pour un armement de référence) s'est stabilisée depuis 6 ans autour d'une valeur moyenne de 4,3 t/jour de mer. Actuellement le stock démersal est légèrement sous-exploité et les captures pourraient atteindre, sans dommage pour le stock, 8 à 9.000 t/an à condition toutefois que l'effort de pêche soit bien réparti du fleuve Congo à la Pointe Nyanga (Gabon).

Le stock de poissons pélagiques côtiers (sardinelles) est par contre largement sous-exploité. Il faut cependant souligner que ce stock étant centré sur l'Angola, la pêche des sardinelles sur le plateau continental congolais reste soumise aux aléas dus aux migrations de ces espèces.

Espèces pêchées

En 1976, les proportions des principales espèces dans les débarquements étaient les suivantes :

• Poissons de chalut :

Bars (<i>Pseudotolithus</i> sp.)	27 %
Friture (<i>Pseudotolithus</i> sp. et <i>Pteroscion</i> p.)	18 %
Dorades roses (<i>Dentex angolensis</i>)	9 %
Machoirons (<i>Arius</i> sp.)	9 %
Capitaines (<i>Galeoïdes decadactylus</i>)	8 %
Soles (<i>Cynoglossus</i> sp.)	8 %
Barbillons, Pelons (<i>Pentanemus</i> q., <i>Brachydeuterus</i> a.)	8 %

• Poissons de surface :

Makouala (<i>Sardinella eba</i>)	65 %
Massoundzi (<i>Sardinella aurita</i>)	31 %

2. PÊCHE ARTISANALE

Ce secteur comprend 2 pêcheries d'importance très inégale :

- Pêcherie Dahoméenne : utilisant de grandes pirogues motorisées de type "Popo", cette pêche est en expansion constante. Le nombre de pirogues de ce type est passé de 10 en 1965, à 42 en 1973, 71 en 1974, 85 en 1975 et 117 à la fin de 1976. Les captures de cette pêche représentent environ 85 % des captures artisanales totales.

- Pêcherie Congolaise : actuellement 112 petites pirogues à pagaie de type "Vili" et 12 motorisées sont en activité (communication N'GANGA). Cette pêche stagne depuis de nombreuses années et représente pour les villages côtiers plus un moyen de subsistance qu'un apport commercial notable.

On peut estimer qu'actuellement les débarquements de la pêche artisanale au Congo s'élèvent à 6.000 T/an dont les 4/5 sont constitués par des sardinelles.

3. IMPORTATIONS.

3.1. Poisson congelé.

3 sociétés congolaises se partagent les importations de poisson congelé d'origine sénégalaise, russe et japonaise :

- CITRACO : Les importations de cette firme se sont chiffrées à 3.100 tonnes en 1975 et 1.800 tonnes en 1976. On peut estimer que les deux tiers sont écoulés au Congo, le reste étant réexpédié vers le sud Gabon. Les exportations qui avaient lieu précédemment vers le Zaïre ont été pratiquement interrompues en 1976 (100 T).

La société CITRACO est sur le point de disposer dans différentes petites villes de l'intérieur du pays de 10 containers de stockage à -20°C, de 16 tonnes de capacité chacun.

Il faut enfin noter que le poisson d'origine russe et japonaise (chinchards, maquereaux, dorades) sera dans un avenir très proche remplacé par du poisson sénégalais convenant mieux au goût du consommateur local.

- COGIMEX : Aucun renseignement sûr n'a pu être obtenu auprès des dirigeants de cette société.

- INTERMAREE (LESCOUAT) : Cette société installée au Gabon importe environ 1.200 T de poisson congelé par an (prévision 1.800 T en 1977). En fait une faible partie de ces importations est écoulée au Congo, le reste étant réexpédié sur le Gabon.

Cette société envisage la construction prochaine à Pointe-Noire d'un entrepôt de congélation de 1.200 m³ à -20°C.

Prix de gros :

Les prix de gros du poisson congelé ont subi depuis 1974 une hausse d'environ 30 %. Ces prix varient également suivant l'origine du poisson.

Poisson d'origine russe :

Dorade	232 F. kg
Chinchard	187 "
Sardine	153 "
Maquereau	153 "

Poisson d'origine japonaise :

Dorade	265 F. kg
Chinchard	230 "
Sardine	200 "

3.2. Poisson salé-séché.

Ce poisson provient d'Allemagne Fédérale, de Chine, de Mauritanie, de Belgique et de France.

Les importations réalisées depuis quelques années par 4 sociétés (OFNACOM - SAR - SCI - PERIS FRERES) sont relativement fluctuantes :

1969	6.393 tonnes
1970	5.505 "
1971	4.215 "

1972	4.825 tonnes
1973	3.498 "
1974	1.773 "
1975	4.557 "
1976	4.100 "

Le poisson conditionné en sac de 30 ou 50 kg est actuellement vendu aux prix de gros suivants :

Flétan	272 F/kg
Courbine	422 "
Bakalao	238 "
Requin	181 "
Mullet	237 "

3.3. Importations de thonidés.

Depuis 2 ans les crevettiers espagnols pêchant au large des côtes du Congo et relâchant à Pointe-Noire vendent sur la place de petites quantités de thonidés (Albacores et surtout Ravils) pêchés accessoirement à la canne ou à la traine.

Ce poisson était jusqu'à présent acheté par la Coopérative de Loandjili qui en assurait le traitement (salage - séchage) et la commercialisation : 160 tonnes (poids frais) en 1976.

Cependant depuis quelques mois, la commercialisation de ce poisson à l'état frais, se fait de plus en plus par l'intermédiaire d'un circuit de vente parallèle et non contrôlé, privant ainsi la coopérative de Loandjili d'un approvisionnement régulier.

II. LE MARCHÉ DU POISSON AU CONGO

1. POINTE-NOIRE

- Population : 152.400 habitants (taux accroissement annuel : 4,95 %).
- Apport sur le marché de poisson de mer frais :
 - . Pêche industrielle :

1973	7.309 tonnes	
1974	6.116	"
1975	6.471	"
1976	6.700	"
 - . Pêche artisanale : environ 6.000 tonnes/an.
- Consommation per capita en 1976 : 83 kg/an.

1.1. GROSSISTES.

La vente en gros du poisson est réalisée essentiellement par les armateurs de la place (COTONNEC - SICAPE - COGEX - DUBOIS).

Prix de gros :

Les prix de gros variant légèrement d'un armement à l'autre, nous avons pris comme référence ceux pratiqués par l'armement le plus important (tableau 1).

La comparaison des prix de gros entre 1974 et 1976 montre que les espèces qui ont le plus augmenté sont en fait les espèces les moins chères (machoirons - sardinelles), les autres n'ayant subi qu'une hausse modeste.

D'autre part, si nous considérons globalement les poissons de fond et de surface, nous constatons (fig. 4) que les prix de gros ont subi de 1972 à 1974 une hausse régulière et importante et se sont stabilisés depuis deux ans à un prix moyen de 105 F/kg.

1.2. MARCHÉ. PRIX DE DÉTAIL.

Les prix de détail ont été estimés à la suite d'enquêtes fréquentes effectuées sur les marchés de la ville. Les chiffres figurant dans le tableau I représentent les prix moyens par espèce calculés en novembre et décembre 1976.

Comme pour les prix de gros, la comparaison des prix de détail entre 1974 et 1976 montre que les espèces les moins chères sont celles qui ont le plus augmenté. D'autre part, la marge bénéficiaire des revendeurs demeure très élevée. Pour les espèces étudiées, cette marge bénéficiaire moyenne était de l'ordre de 68 % en 1974 ; elle atteint actuellement 73 %.

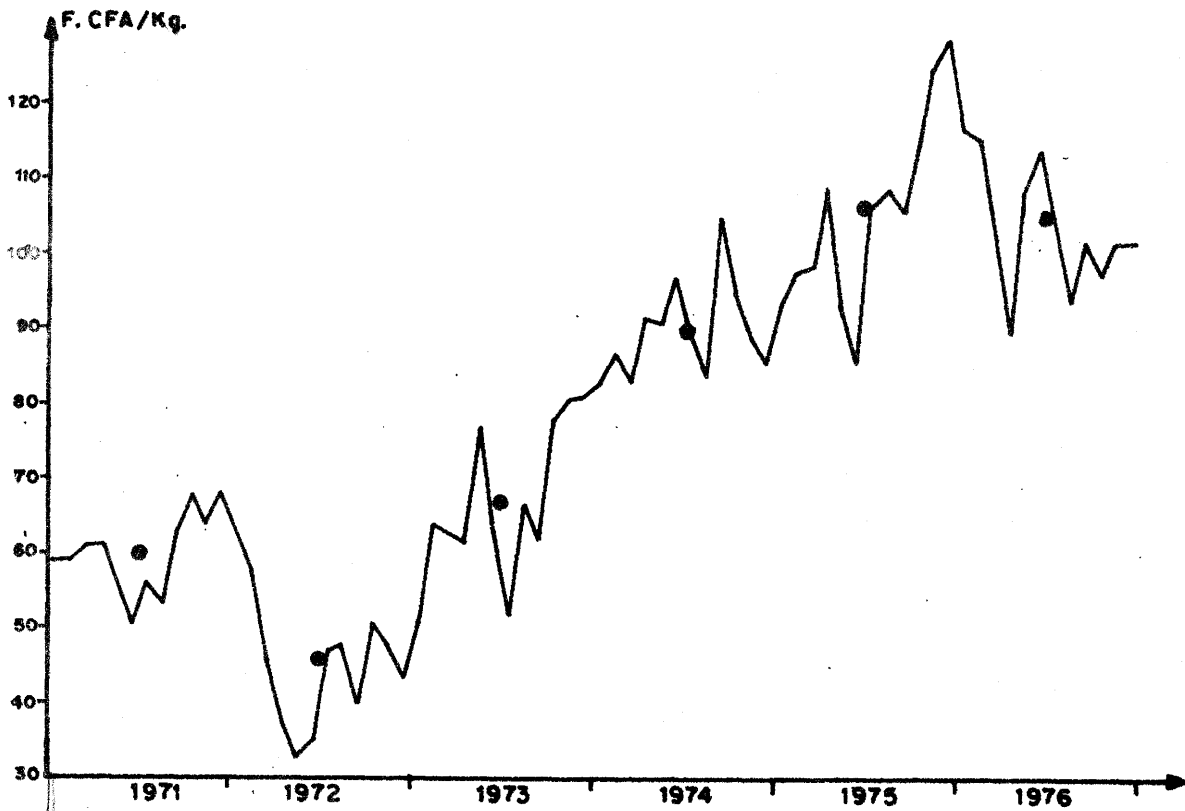


Fig.4 - Evolution du prix de gros mensuel global (poissons de chalut + Sardinelles
• Moyenne annuelle

	1 9 7 4			1 9 7 6			+ PG %	+ PD %
	Prix Gros F/kg	Prix détail F/kg	Marge %	Prix Gros F/kg	Prix détail F/kg	Marge %		
Sole	110	180	64	115	200	74	4,5	11
Bar	180	260	44	200	350	75	11,1	35
Petit Bar	150	250	67	175	290	66	16,7	16
Capitaine	175	265	51	185	265	43	5,7	0
Dorade grise	200	330	65	250	330	32 -	25,0	0
Dorade rose	150	335	123	160	340	112	6,7	1
Barbillon	150	260	73	160	260	63	6,7	0
Madongo	120	240	100	135	240	78	12,5	0
Pelon	110	200	82	125	250	100 -	13,6	25
Machoiron	65	100	54	80	160	100 -	23,0	60
Makouala	65	90	38	80	125	56	19,4	39
Massoundzi	65	100	54	80	145	81	19,4	45
			68%			73 %		

Tableau I - POINTE-NOIRE : MARCHÉ.

PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL.

2. LOUBOMO

- Population : 33.240 habitants (taux d'accroissement annuel : 6,28 %).
- Apports sur le marché de poisson de mer frais :

1973	:	935 tonnes
1974	:	666 "
1975	:	684 "
1976	:	712 "
- Consommation per capita en 1976 : 21 kg/an.

2.1. GROSSISTES.

- Etablissements AFRIGO : Ils reçoivent de l'armement COTONNEC 92 % (55 T/mois) du poisson frais arrivant à LOUBOMO. De plus, ces établissements commercialisent du poisson congelé expédié par la CITRACO et la COGIMEX (15 à 20 T/mois). Le poisson congelé est stocké dans une chambre de 70 m³ à -20°C et le poisson frais dans une chambre de 10 T à 0°C.

- POISSONNERIE CENTRALE : Elle possède également une chambre froide de 10 T à 0°C et reçoit en moyenne 5 tonnes par mois de l'armement SICAPE.

Détail des tonnages reçus à LOUBOMO en 75 et 76

1975/

Expéditeur	Poisson de chalut (tonnes)	Poisson de surface (tonnes)	Total (tonnes)
COTONNEC	232,260	322,040	554,300
SICAPE	55,080	75,200	130,280
Total et (%)	287,340 (42 %)	397,240 (58 %)	684,580

1976/

Expéditeur	P. chalut (tonnes)	P. surface (tonnes)	Total (tonnes)	Comparaison avec 1975
COTONNEC	225,210	429,58	654,79	+ 18,1 %
SICAPE	19,060	38,98	58,04	- 55,5 %
Total et (%)	244,270 (34,3 %)	468,56 (65,7 %)	712,83	+ 4,1 %
Comparaison avec 1975	-15 %	+ 18 %	+ 4,1 %	

D'après ces tableaux, l'apport global de 1976 (712 T 83) est en légère augmentation (+ 4,1 %) par rapport à celui de 1975 ; ceci malgré une forte diminution des apports de la SICAPE (- 55,5 %).

La répartition du tonnage entre le poisson de chalut et le poisson de surface a nettement évolué en faveur du poisson de surface, qui représente maintenant 66 % des apports au lieu de 58 % en 1975. Cette hausse est due à une augmentation du tonnage du poisson de surface et à une diminution conjointe des apports de poisson de chalut.

L'apport mensuel moyen en poisson frais est de 59 T, il convient d'y ajouter 20 T/mois de poisson congelé ce qui porte le chiffre

à environ 60 T/mois, tonnage qui semble nettement insuffisant pour une ville de 30.000 habitants.

2.2. PRIX DE GROS.

Les prix de gros pratiqués en décembre 1976 étaient les suivants :

Espèce	Prix de la caisse en F. CFA	Prix au kg en F. CFA
Sole	3.300	165
Gros	5.700	285
Bar	5.700	285
Petit Bar	4.600	230
Bossu	3.800	190
Capitaine	4.700	235
Friture	3.600	180
Pelon	3.000	150
Mussos	3.000	150
Plat-plat	3.000	150
Congres	2.600	130
Hachoiron	2.600	130
Makouala, Massoundzi	2.400 à 2.600	120 à 130

Ces prix ont subi une hausse moyenne de 22,5 % par rapport à ceux de 1974.

2.3. LE MARCHÉ : PRIX DE DÉTAIL.

Comme dans les autres villes, les prix de détail ne sont soumis à aucun contrôle. Une mention spéciale doit être faite, du contrôle sanitaire, effectué quotidiennement sur le marché, par l'inspection

vétérinaire de LOUBOMO. Ce service collecte également auprès des commerçants, les statistiques des tonnages de poisson arrivant à LOUBOMO. Ces tonnages, en raison du point de collecte statistique (commerçants), sont très sous-estimés : en 1975 et 1976 n'ont été recensés, respectivement, que le tiers et le quart des arrivées réelles de poisson à LOUBOMO.

Les prix de détail pratiqués en décembre 1976 sur le marché de LOUBOMO ont subi, une augmentation moyenne de 29 % par rapport à ceux de 1974. Ce qui suit assez bien l'augmentation des prix de gros pour la période correspondante (+ 23 %).

Espèce	Prix de détail 1976 en F. CPA/kg	Comparaison avec 1974
Bar	328	+ 17 %
Petit Bar	369	+ 29 %
Madongo	354	+ 42 %

La marge bénéficiaire est donc aussi restée sensiblement la même qu'en 1974 et voisine de 60 %.

2.4. PRODUITS DE SUBSTITUTION.

Les prix de détail pratiqués sur le marché en décembre 1976 étaient les suivants :

<u>Poisson fumé mer</u>		<u>Eau douce</u>	
Makouala	: 521 F/kg	Kongho Yasika	: 1045 F/kg
Machoiron	: 475 F/kg	N'Gola	: 1483 F/kg
Madongo	: 947 F/kg	N'Boto	: 1535 F/kg
Bar	: 594 F/kg		
Congre	: 650 F/kg		
<u>Poisson salé</u>			
Morue	: 890 F/kg		
Capitaine	: 685 F/kg		

3. MAKABANA

- Population : 6.000 habitants.
- Apports sur le marché de poisson de mer frais :

1974	:	120 tonnes
1975	:	93 "
1976	:	136 "
- Consommation per capita en 1976 : 23 kg/an.

3.1. GROSSISTES.

- Le Père ALPHONSE (Mission Catholique), est depuis 3 ans le principal grossiste de MAKABANA. Il est ravitaillé en poisson frais par l'armement COTONNEC, qui lui expédie un container isotherme de 4 tonnes 3 fois par mois environ.

Le poisson qui n'est pas vendu dès l'arrivée peut être stocké dans une chambre froide de 4 tonnes à 0°C ; outre cette chambre froide il existe une chambre de congélation de 8 T à -15°C. Les apports de poisson frais, après une baisse sensible en 1975, se situent au alentour de 12 T par mois.

Détail des tonnages reçus à MAKABANA en 1975 et 1976

	1975	1976
Poisson de surface	61,6 T (= 66 %)	62,8 T (46 %)
Poisson de chalut	31,6 T (= 34 %)	72,9 T (54 %)
Total	93,2 T	135,7 T
Moyenne mensuelle	7,8 T	11,3 T

On voit, qu'en 1976, l'augmentation du tonnage global reçu, correspond à un meilleur approvisionnement en poisson de chalut (54 % des apports).

- L'Economat COMILOG fait également venir du poisson frais (2 containers de 300 kg par quinzaine).

- La maison TEXIER ne reçoit que peu de poisson frais (150 kg/semaine), et semble vouloir s'orienter vers la commercialisation du poisson congelé acheté à la CITRACO ; actuellement les apports de poisson congelé à MAKABANA se situent aux alentours de 600 kg/mois.

Il existe un projet de la CITRACO, visant à installer un container congélateur (16 T à -20°C) dans la région. La ville de MOSSENDJO située à 85 km au nord de MAKABANA, semblerait plus propice à une telle installation étant donné le très faible approvisionnement en poisson de cette ville. De plus la capacité d'absorption de MAKABANA se situerait au alentour de 16 à 20 T par mois ; dès à présent les apports sont d'environ 14 T/mois.

3.2. PRIX DE GROS.

Il existe deux marchés à MAKABANA : cité commerçante et cité COMILOG (le premier étant de beaucoup le plus important).

Les deux poissonneries qui existaient (une sur chaque marché) ont été détruites au mois d'octobre 1976. Le poisson ne se vend donc pratiquement plus à la pesée.

La majeure partie de l'arrivage se vend par caisse, avec 3 catégories de prix :

	Prix de la caisse de 20 kg en F. CFA	Prix au kg en F. CFA
Makouala, Massoundzi	2.800	140
Dorade, Disque, Bar, Gros, Capitaine	3.800	190
Sole, Friture, Barbillon, Machoiron	3.200	160

Les prix pratiqués par l'Economat COMILOG sont sensiblement les mêmes que ceux de Père ALPHONSE :

Bar, Sole, Capitaine, Disque, Dorade, Machoiron, Friture	} 200 F. CFA/kg
Makouala, Massoundzi	140 F. CFA/kg

3.3. MARCHÉ : VENTE AU DETAIL.

a) <u>Poisson de mer frais</u>	Prix détail en F.CFA/kg	Prix gros CFA	Marge bénéfici- ciaire en %
Makouala frais	236	140	68,6 %
Massoundzi frais	271	140	93,6 %

b) Comparaison 74-76

Après enquête sur le marché nous avons relevé les prix moyens suivants, que l'on peut comparer avec ceux obtenus en 1974 :

Espèce	1974 Prix détail en F/kg	1976 Prix détail en F/kg	Variation
<u>Mer frais :</u>			
Makouala frais	151	236	+ 56 %
Massoundzi frais	-	271	
<u>Mer fumé :</u>			
Makouala	483	593	+ 22,7 %
<u>Eau douce fumé :</u>			
N° Bessé	1.212	1.302	+ 7,4 %
Tsinga	1.158	1.368	+ 18,1 %
N° Jomo	-	1.515	
N° Gola	-	1.494	
<u>Poisson séché</u>			
Morue	777	1.270	+ 63,4 %
Capitaine	-	1.319	

Il y a depuis 1974 une augmentation moyenne des prix du poisson de 33,5 %.

4. M' B I N D A - M O A N D A

C'est par le train (CFCO) en gare de M'BINDA qu'arrive le poisson qui alimente la région Gabonaise de MOANDA - FRANCEVILLE etc... La demande en protéines de cette région en plein essor économique est très forte.

Une faible partie des arrivages de poisson à destination du GABON est déchargée à M'BINDA.

LES GROSSISTES.

Deux poissonneries installées à MOANDA (INTERMAREE et POISSONNERIE DE L'OCEAN) ainsi que l'Economat COMILOG de M'BINDA, approvisionnent M'BINDA en poisson frais et congelé.

Les apports de poisson congelé à M'BINDA sont de l'ordre de 1,4 tonnes/mois alors que l'apport de poisson frais n'est que de 600 à 800 kg/mois. L'importance croissante du poisson congelé est due à plusieurs raisons : irrégularité et tonnage insuffisant des arrivages de poisson frais, coût du transport par le train. Le poisson congelé sénégalais a particulièrement de succès auprès de la population en raison de la diversité des espèces congelées ; ces espèces sont, de plus, voisines de celles pêchées au Congo (Bar, Disque, Dorades etc...).

Le poisson destiné au GABON est acheminé de M'BINDA à MOANDA par camions frigorifiques. De MOANDA le poisson est distribué dans toute la région.

5. N' K A Y I

- Population : 31.340 habitants (34.000 en période de récolte).
Taux d'accroissement annuel : 5,2 %.
- Apports sur le marché de poisson de mer frais :

1973	:	1.101	tonnes
1974	:	933	"
1975	:	1.102	"
1976	:	1.099	"
- Consommation per capita en 1976 : 33 kg/an.

Nota : Ce dernier chiffre est légèrement surestimé car une partie du poisson est expédié vers les villages avoisinants.

5.1. GROSSISTES.

- Maison PIGOIS : approvisionné par l'armement COTONNEC, c'est le grossiste le plus important ; il reçoit 98 % du poisson arrivant à NKAYI. Il possède 2 chambres froides d'une capacité de 30 T et a en projet la construction d'une chambre de congélation de 60 m³ à -20°C pour la commercialisation du poisson congelé sénégalais.

- Maison FERNANDEZ : elle ne reçoit que sporadiquement du poisson de l'armement SICAPE et possède une chambre froide de 15 T à 0°C.

5.2. DETAIL DES TONNAGES RECUS A N'KAYI.

1975/

Expéditeur	Poisson de chalut (tonnes)	Poisson de surface (tonnes)	Total (tonnes)
COTONNEC	150,45	870,80	1021,25
SICAPE	0,00	81,20	81,20
Total et (%)	150,45 (= 13,6 %)	952,0 (= 86,4 %)	1102,45

1976/

Expéditeur	P. chalut (tonnes)	P. surface (tonnes)	Total (tonnes)	Comparaison avec 1975
COTONNEC	59,92	1015,62	1075,54	+ 5,3 %
SICAPE	0,00	23,8	23,80	-70,7 %
Total et (%)	59,92 (5,4 %)	1039,42 (94,6 %)	1099,34	
Comparaison avec 1975	-60,2 %	+ 9,2 %	-0,3 %	

L'apport global est resté pratiquement le même en 1976 (1099 T) qu'en 1975 (1103 T) malgré une diminution de 71 % des livraisons de la SICAPE. En revanche la composition des expéditions a fortement changé puisqu'en 1976 les apports en poisson de chalut ne représentent plus que 5,4 % des apports totaux, au lieu de 13,6 % en 1975. Cette tendance est due au faible pouvoir d'achat des habitants de N'KAYI.

L'apport mensuel moyen de poisson est de 92 T, ce qui est très insuffisant pour une ville de 31.000 habitants (34.000 en période de récolte), dont le pouvoir d'absorption pourrait être le double (180 T/mois).

5.3. PRIX DE GROS.

La vente par les grossistes s'effectue en partie à la gare dès l'arrivée du train ; la quantité restante est stockée en chambre froide et vendue par la suite. Les détaillants acheminent une partie du poisson par la piste vers SIBITI, LOUTETE, MOUYONDZI et MADINGOU.

Les prix de gros, soumis à la commission du contrôle des prix, étaient les suivants en décembre 1976 :

Espèce	Prix de la caisse en F. CFA	Prix au kg en F. CFA
Sole	2.900	145
Bar	4.500	225
Petit Bar	3.800	190
Bossu	4.200	210
Petit Bossu	3.800	190
Capitaine	4.000	200
Dorade grise	4.500	225
Dorade rose	4.200	210
Barbillon	4.200	210
Madongo	3.300	165
Pelon	3.000	150
Machoiron	2.200	110
Makouala, Massoundzi	2.200	110

Depuis 1974, les prix ont subi une augmentation moyenne de 39 %. Contrairement à ce qui avait été observé en 1974, ils sont tous supérieurs de 25 % en moyenne à ceux pratiqués à POINTE-NOIRE, le poisson de surface est même 57 % plus cher qu'à POINTE-NOIRE (110 F/kg au lieu de 70 F). Ces 25 % représentent le prix du transport par le C.F.C.O. et la marge bénéficiaire du grossiste.

5.4. MARCHÉ : VENTE AU DETAIL.

Lors de nos deux visites au marché nous n'avons trouvé que du Makouala frais :

	Prix de gros en F CFA/kg	Prix détail Marché F CFA/kg	Marge bénéfi- ciaire	Marge en % du Prix de gros
Makouala	110	251	141	128 %

Contrairement aux prix de gros, les prix de détails pratiqués sur le marché ne sont soumis à aucun contrôle (la mercuriale du marché n'ayant pas été réajustée depuis près de 4 ans), ceci permet aux détaillants de pratiquer une forte marge bénéficiaire.

6. BRAZZAVILLE

- Population : 341.300 habitants (taux d'accroissement annuel : 6,9 %).
- Apports sur le marché de poisson de mer frais :

1973	:	2.325	tonnes
1974	:	2.525	"
1975	:	2.184	"
1976	:	2.456	"
- Consommation per capita en 1976 : 7,2 kg/an.

6.1. LES GROSSISTES.

6.1.1. Poisson frais

- La société AFRIGO : elle reçoit son poisson de l'armement COTON-NEC. Une partie de ce poisson est vendue en gare dès l'arrivée du train, l'excédent est stocké en chambre froide (30 T de capacité) et vendu les jours suivants.

- La POISSONNERIE CENTRALE, représentant de la SICAPE à BRAZZAVILLE.

Ces deux grossistes ont reçu en 1975 et 1976 les quantités suivantes :

1975/

Expéditeur	Poisson de chalut (tonnes)	Poisson de surface (tonnes)	Total (tonnes)
COTONNEC	754,99	871,06	1.626,05
SICAPE	487,25	71,22	558,47
Total et (%)	1.242,24 (56,9 %)	942,28 (43,1 %)	2.184,52

1976/

Expéditeur	P. chalut (tonnes)	P. surface (tonnes)	Total (tonnes)	Comparaison avec 1975
COTONNEC	985,57	892,54	1.878,11	+ 15,5 %
SICAPE	432,60	145,70	578,30	+ 3,6 %
Total et (%)	1.418,17 (= 57,7 %)	1.038,24 (= 42,3 %)	2.456,41	+ 12,4 %
Comparaison avec 1975	+ 14,2 %	+ 10,2 %	+ 12,4 %	

De 1975 à 1976, on note une augmentation du tonnage global de poisson de mer frais arrivant à BRAZZAVILLE (+ 12,4 %). Cette augmentation est essentiellement due à l'accroissement des expéditions faites par l'armement COTONNEC (+ 15,5 %), tandis que celles effectuées par la SICAPE restent stables (+ 3,6 %). Cette augmentation, d'autre part, s'est faite sans changement notable de la composition des expéditions : le poisson de chalut représente toujours environ 57 % des arrivages.

Il ne nous a pas été possible d'obtenir les prix de gros de la société APRIGO. Nous donnons, ici ceux de la POISSONNERIE CENTRALE :

Espèce	Prix de la caisse	Prix au kg
Sole	4.000	200
Bar	4.500	225
Petit Bar	4.000	200
Gros	5.000	250
Bossu	4.000	200
Gros Capitaine	5.000	250
Petit Capitaine	4.000	200
Dorade grise	5.000	250
Dorade rose	4.500	225
Barbillon	4.500	225
Friture	4.000	200
Machoiron	3.000	150
Makouala, Massoundzi	2.400	120

Le prix global moyen du poisson (chalut + surface) est en augmentation de 20 % par rapport à celui de 1974.

6.1.2. Poisson congelé.

- CITRACO : Cette société reçoit du poisson congelé russe et japonais ; des accords ont été passés pour 1977 avec le Sénégal.

Le poisson russe est composé essentiellement de Chinchard (50%), Dorades (40 %) et de sardines, maquereaux etc... Cette société revend une partie de son poisson à la COGINEX. Le poisson est pour la plupart vendu dès l'arrivée du train, l'excédent étant stocké dans une chambre froide de 15 T à -8°C.

La CITRACO de BRAZZAVILLE reçoit environ 65 T de poisson congelé par mois. Les prix de gros sont les suivants :

. Poisson congelé russe (en carton de 30 kg)		
Dorade	7.500	soit 250 F/kg
Chinchard	6.000	" 200 F/kg
Maquereau	4.950	" 165 F/kg

. Poisson congelé japonais (en carton de 20 kg)			
Dorade	5.800	soit	290 F/kg
Chinchard	4.800	"	240 F/kg
Sardine	4.000	"	200 F/kg

- COGIMEX : Cette société reçoit du poisson congelé sénégalais et russe, et rachète d'autre part du poisson russe à la CITRACO. Le poisson sénégalais comprend de nombreuses espèces et se vend : 7.500 F. CFA le carton de 25 kg, soit 300 F/kg.

La COGIMEX vend son poisson à une quarantaine de revendeurs, et fournit 5 collectivités à BRAZZAVILLE. Dès septembre 1976, cette société a commencé à faire des essais d'expéditions de poisson congelé vers le nord du Pays (20 à 30 cartons 2 fois par mois). Les quantités vendues au niveau de BRAZZAVILLE sont de l'ordre de 30 à 40 tonnes par mois.

6.2. MARCHE : PRIX DE DETAIL.

Il y a quatre gros marchés à BRAZZAVILLE : Moungali, Ouenzé, Poto-Poto et Total. Nous avons effectué, en décembre 1976 des enquêtes sur 3 d'entre eux : Moungali, Ouenzé et Total, nous avons également noté les prix d'une poissonnerie de type européen. Les prix relevés étaient les suivants :

6.2.1. Poisson de mer frais.

Espèce	Prix de détail (marché) en F. CFA/kg	Prix de gros F. CFA/kg	Marge béné- ficiaire en %	Prix de détail en poissonnerie F. CFA/kg
Sole	244	200	22 %	500
Petit Capitaine	374	200	87 %	500
Bar	416	225	85 %	500
Barbillon	259	225	15 %	500
Machoiron	221	150	47 %	-
Makouala - Massoundzi	240	150	100 %	500

La marge bénéficiaire moyenne semble se situer aux alentours de 60 %. D'une manière assez générale les bénéfices les plus élevés sont faits sur les espèces les moins chères et les plus vendues.

6.2.2. Poisson congelé.

Espèce	Prix détail F CFA/kg	Prix de gros F. CFA/kg	Marge bénéficiaire en %
Dorade	392	250	57 %
Chinchard	279	200	40 %

Le poisson congelé est maintenant bien passé dans les habitudes alimentaires congolaises ; la marge bénéficiaire sur le poisson congelé est du même ordre que celle réalisée sur le poisson frais (50 à 60 %).

6.2.3. Poisson d'eau douce frais

Espèce	Prix détail en F CFA/kg
N'Gola	550
N'Jomo	480
N'Boto	450

Les prix du poisson d'eau douce sont théoriquement contrôlés par la mercuriale du marché ; ces prix sont en fait de beaucoup supérieurs à ceux préconisés par cette mercuriale.

6.2.4. Poisson d'eau douce fumé.

Espèce	Prix détail en F CFA/kg
N'Singa	1.000
N'Gola	1.070
N'Boto	1.700
Kongo-ya-Sika	730
N'Jomo	880

Ces prix ont peu varié depuis 1974.

6.2.5. Poisson salé-séché.

Morue	826
Bakalao	630
Capitaine	1.080
Hachoiron	560

Ce poisson est distribué à BRAZZAVILLE par : SAR, S.C.I.,
OFNACOM, PERIS-FRERES.

C O N C L U S I O N S

Les conclusions de cette étude restent pour la plupart identiques à celles formulées par LE GALL et PETITJEAN, à savoir :

- sous-alimentation pratiquement constant en poisson des villes de l'intérieur.
- saturation du marché de POINTE-NOIRE aux périodes de fortes pêches.
- sous-exploitation du potentiel disponible au large des côtes congolaises.
- capacité d'absorption des villes limitée par les possibilités d'acheminement du chemin de fer.
- mauvaise répartition des expéditions, dans certaines villes, entre le poisson de chalut et le poisson de surface.
- bien que les prix de gros soient soumis à l'approbation de la commission de contrôle des prix, les prix de détail restent libres permettant aux revendeurs des marges bénéficiaires extrêmement élevées.

Un fait nouveau mérite cependant d'être noté : c'est la réussite de la commercialisation du poisson congelé importé. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, le consommateur Congolais a très bien accepté ce type de conditionnement surtout depuis l'arrivée sur le marché de poissons sénégalais. Les importations actuellement difficiles à chiffrer se situeraient à environ 5.000 tonnes/an et tendraient à se développer rapidement.

Contrairement, au développement de la commercialisation du poisson congelé importé, l'industrie de la pêche fraîche n'a pas évolué depuis de nombreuses années. Ceci paraît d'autant plus paradoxal que les ressources potentielles et le marché actuel permettraient d'augmenter très fortement les apports et de les écouler. Il faut également

noter que les importations (poisson congelé et séché) représentent 70 % des apports de la pêche industrielle.

Les solutions pour remédier à ce problème sont évidemment nombreuses et complémentaires mais passent toutes par une modernisation préalable des infrastructures à terre (quais, entrepôts frigorifiques, voies de communications, etc...) :

- Augmentation et diversification des moyens de pêche en fonction des différents stocks exploités ou à exploiter.
- Rationalisation de ces exploitations.
- Régulation de l'offre et, par voie de conséquence des prix, par conservation (fumage, conserve ...) et stockage.
- Adoption d'une politique des prix efficace et suivie.

Notons enfin, que toutes ces solutions préconisées ne seraient efficaces que considérées globalement dans le cadre d'un plan de développement de la pêche à l'échelon national.

B I B L I O G R A P H I E

- DHONT (Y.), 1963 - La Pêche à Pointe-Noire et ses possibilités de développement. Doc. ORSTOM. Institut de Recherche Scientifique. Brazzaville. 169 p.
- LE GALL, PETITJEAN (1975) - Etude économique de la pêche maritime et de la commercialisation du poisson en République Populaire du Congo. Doc. Centre O RSTOM Pointe-Noire NS n° 40, 61 p.
- LE GALL, PETITJEAN (1975) - Consommation de poisson à Brazzaville. Résultats d'un sondage. Doc. Centre ORSTOM Pointe-Noire NS n° 42, 14 p.

A N N E X E

Noms vernaculaires

Albacore
Barbillon
Bar
Bossu
Capitaine
Carangue
Chinchard
Congre
Courbine
Dorade grise
Dorade rose
Machoiron
Madongo
Makouala
Massoundji
Pageot
Pelon
Raie
Ravil
Requin
Sole

Noms scientifiques

Thunnus albacares
Pentanemus quinquarius
Pseudolithus senegalensis et typus
Pseudolithus elongatus
Galeoïdes decadactylus
Caranx carangus
Trachurus trecae
Cynoponticus ferox
Argyrosoma hololepidotum
Pomadasy jubelini
Dentex angolensis
Arius sp.
Pteroscion peli
Sardinella eba
Sardinella aurita
Pagellus coupei
Brachydeuterus auritus
Raia miraletus
Euthynnus alleteratus
Nombreuses espèces
Cynoglossus sp.